

LA BOULE JOYEUSE DE MITRY-MORY

Boulodrome "Hugo et Jacky DESTRO" 93, Rue de Valenciennes - 77290 MITRY-MORY

Souvenir Hugo DESTRO

Fondateur et Dirigeant du Club de la B.J.M.M. de 1959 à 2009

7ème Année

avec les participations :

Ville de Mitry-Mory

Conseil Départemental de S. & M.

F.F.S.B.



Samedi 11 Février 2017

14 HEURES de MITRY-MORY

Cette compétition sera basée sur 16 équipes (2 poules de 8 équipes) sollicitées par la B.J.M.M.

Chaque équipe sera composée de 5 joueurs 3D & 4D

avec au moins 2 joueurs de 4D

Accueil des participants à partir de 7h15

Les équipes qui participeront à cette compétition s'engagent à respecter :

Les horaires des parties et des repas, ainsi que l'affichage des scores, après chaque mène

Les fiches-contrôle seront remplies et signées avant d'être retournées au bureau d'organisation

****Les résultats enregistrés ne pourront plus être contestés****

Parties limitées en 1h30 ou 13 points * Règlements R.T.I. et F.F.S.B. appliqués

*** Pas de mène supplémentaire à la fin du temps imparti ***

****Aucun changement pendant les parties en doubles et en triples****

** Partie gagnée = 6 points ** Partie score égalité = 3 points ** Partie perdue = 1 point **

Horaires des Parties

08H00 à 09H30	Quadrettes	
09H50 à 11H20	Quadrettes	
11H40 à 13H10	Doubles A & Triples B	Repas Do B & Tr A
13H30 à 15H00	Doubles B & Triples A	Repas Do A & Tr B
15H20 à 16H50	Quadrettes	
17H10 à 18H40	Quadrettes	
19H00 à 20H30	Quadrettes	
21H00 à 22H30	Quadrettes	Parties de Classement

22H45 Remises des Prix

PARTICIPATION : 180,00€

Cette participation prend en compte :

- un café + croissant le matin
- une consommation au choix
- le repas des joueurs

A LA FIN DE CHAQUE PARTIE

UNE CONSOMMATION SERA OFFERTE A TOUS LES JOUEURS

RECOMPENSES :

* 1ère : 400,00€ * 2ème : 320,00€ * 3ème : 250,00€ *

* 4ème : 200,00€ * 5ème : 170,00€ * 6ème : 140,00€ *

* 7ème : 120,00€ * 8ème : 100,00€ *

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 11 Janvier 2017

Les 16 premières équipes ayant acquitté leur engagement seront retenues

FICHE D'INSCRIPTION

**Nom de l'équipe :

**Nom du club :

**Téléphone :

*Je soussigné, le responsable de l'équipe ci-dessus nommée
déclare avoir pris connaissance du règlement*

le responsable de l'équipe :

*Ci-joint un chèque d'un montant de **180,00 €** à l'ordre de la B.J.M.M.*

à adresser :

Monsieur Loïc BARRE 1, Allée de la Noiseraie 93160 NOISY LE GRAND

pour tous renseignements complémentaires : 06 87 13 86 25

Le Président de la B.J.M.M.

Loïc BARRE

